

S2TMD spécialité MUSIQUE

La série S2TMD spécialité musique s'adresse aux élèves qui développent une pratique musicale depuis plusieurs années et qui cherchent à développer et à approfondir les compétences et connaissances liées à leur art.

Ouverte à toutes les cultures musicales, cette série a la particularité de mettre l'accent sur les musiques de la diaspora au cours de stages, master classes, concerts et cours théoriques et pratiques.



➤ Le test d'entrée :

Tous les candidats désireux d'intégrer la section S2TMD spécialité musique doivent passer un test afin d'évaluer le niveau en exécution instrumentale et en solfège.

Ce test d'évaluation se déroule : Au centre culturel SONIS des ABYMES

L'élève doit présenter :

- **2 œuvres** de styles différents (jazz, zouk, gwoka, musique classique, bossa nova, reggae, ect...) et/ou d'époques différentes à partir de son **instrument principal** : (piano, voix, basse, guitare, batterie, violon, flûte traversière, ect...). Les partitions des œuvres devront être copiées en 4 exemplaires pour le jury le jour du test.
- Une épreuve de lecture qui sera imposée le jour du test par le jury. L'élève doit savoir lire les notes en **clefs de sol et de fa**. Il doit savoir **lire les rythmes (binaires et ternaires)**. Il doit pouvoir aussi **lire de manière simultanée les notes et les rythmes**. Un test de **déchiffrage chanté**. Niveau minimum : 3^{ème} année de cycle 1.
- Un **entretien de motivation**

L'admission est conditionnée lors de l'entrée au lycée Carnot, au suivi d'une pratique artistique au conservatoire partenaire du lycée Carnot. Les élèves motivés par cette voie pourront s'ouvrir à des répertoires et des esthétiques diversifiées, expérimenter des approches interdisciplinaires dans la réalisation de leurs projets et enfin intégrer leur parcours de formation artistique à la formation au lycée.



➤ Les matières enseignées au cours des 3 années en S2TMD spécialité Musique :

- Histoire de la musique et des arts
- Cultures et techniques musicales spécifiques liées à différentes esthétiques
- Analyse musicale et technique d'écoute
- Organologie
- Musique et numérique
- Acoustique
- Sociologie des pratiques et de la diffusion de la musique
- Formation musicale
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant
- Musique d'ensemble (pratique vocale collective et orchestre)
- Création
- Pratique soutenue dans une dominante (cours d'instrument en individuel)



➤ Débouchés :

Le bac S2TMD comme tout baccalauréat permet à l'élève de poursuivre sa formation dans l'enseignement supérieur et ou dans les domaines suivants :

► Instrumentiste interprète, chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, arrangeur, la facture instrumentale, certains métiers de la santé et du bien-être...

► **Métiers de l'enseignement :**

► En milieu scolaire ou universitaire (DUMI-C.A.P.E.S., Agrégation, Thèse de musicologie-Musicothérapie...).

► En conservatoire ou école de musique et de danse (Promotion : Diplôme d'État, Certificat d'aptitude).

Métier du son

► Technicien ou Ingénieur du son et à la régie du spectacle pour les élèves ayant un excellent niveau en mathématiques et physique.

Métiers administratifs liés à la culture

► Gestionnaire de spectacles, administrateur de salles, la gestion et de la médiation culturelles, de la documentation musicale et de la communication...

Les lycéens de Carnot partagent la scène avec Kassav

